



EFFETS PERSONNELS À APPORTER EN HOSPITALISATION

Merci de réaliser les examens (bilan biologique, dentiste...) et les achats (bas de contention...) en amont de votre arrivée en hospitalisation, grâce aux ordonnances qui vous ont été remises à l'occasion des consultations préalables à votre hospitalisation.

Effets personnels indispensables :

- Nécessaire de toilette complet : 2 serviettes, 2 gants de toilette, savon de corps, shampooing, brosse à dents, dentifrice, déodorant...
- 2 draps de bain (balnéothérapie)
- Chaussures de sport (sans lacets) tenant bien le pied et pantoufles
- Vêtements confortables : pyjama, sous-vêtements, tee-shirts, pantalons larges, vestes...
- Sac à linge sale
- Appareillage personnel : fauteuil, chaussures orthopédiques, coutils, colliers cervicaux, béquilles...
- Pour les patients hospitalisés en vue d'un appareillage de membre inférieur** : une paire de chaussures de ville à petits talons (sauf pour les enfants)

Effets personnels divers :

- 10 € en chèque ou espèces pour la caution du placard de la chambre
- Pour les enfants : « doudou » préféré ou tout autre objet de réconfort
- Lecture, casque audio...

Concernant la détention d'espèces et objets de valeur

Afin de prévenir les risques de vol, il vous est vivement conseillé de ne pas conserver dans votre chambre, même dans les placards fermés à clé, de sommes d'argent importantes, bijoux ou objets de valeur et d'utiliser les coffres prévus à cet effet.

Nous tenons à vous rappeler que la Direction ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol. Si un tel cas se produisait, il vous faudrait faire une déclaration auprès du Commissariat de Police*.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour limiter au maximum ces nuisances.

* 15, rue des Angès, 69005 LYON - Tél : 04 72 38 83 50 - 7j/7j 05h - 20h.